

Si Vertaizon m'était conté...

Octobre 2025

ASEV-SIT

24^{ème} Année

NUMERO 54

EDITORIAL

Chers amis,

L'ancienne église de Vertaizon est bien plus qu'un monument : c'est un témoin précieux de notre histoire et de notre identité collective.

À travers l'ASEV-SIT, nous œuvrons pour préserver, valoriser et transmettre ce patrimoine unique aux générations futures.

Grâce à l'engagement des bénévoles et des partenaires, que je tiens à remercier chaleureusement, le site continue à vivre même si nous devons déplorer dernièrement des actions pitoyables et inacceptables dans le chœur de l'église (multiples tags sur les murs).

En redonnant sa place à l'ancienne église et son site, nous faisons bien plus que restaurer des pierres : nous faisons vivre notre histoire commune et renforçons le lien entre passé et présent.

N'hésitez pas à nous rejoindre,

Le Président,
Pascal Couasnon



Notre-Dame de Vertaizon, histoire de l'église et de son chapitre

**Conférence de Hervé Chopin, docteur en histoire médiévale,
organisée le 30 mai 2024 par le service Pays d'Art et d'Histoire de Billom
communauté en partenariat avec l'ASEV-Sit**

Dans le cadre du diagnostic sur l'ancienne église Notre-Dame de Vertaizon, j'ai été contacté par l'association ASEV-Sit afin de produire une première étude historique sur cet édifice. Construit à différents moments, cet important édifice conserve des **peintures murales médiévales** et est en lien avec les possessions épiscopales. **Ancienne collégiale de chanoines séculiers**, un des nombreux chapitres de l'ancien diocèse de Clermont, cette église nous questionne aujourd'hui sur son histoire, sa fondation et son évolution.



Photo PAH Arthur Haddou

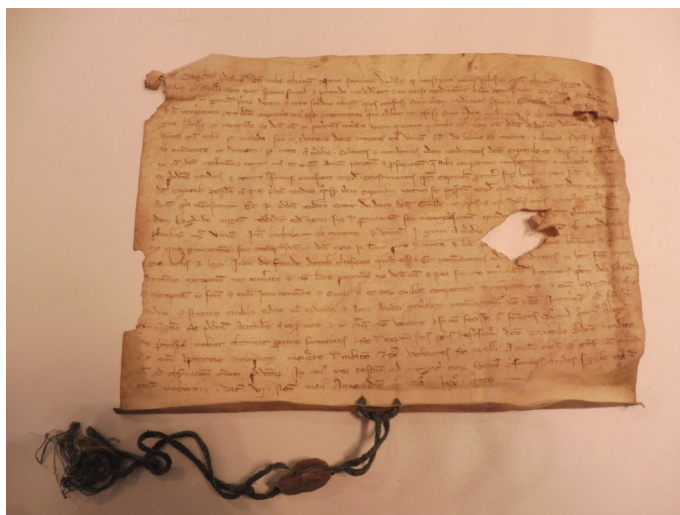
Associée à un **site castral**, l'église dispose encore d'éléments permettant de réaliser un phasage de sa construction mais certaines incertitudes persistent : S'agit-il d'une ancienne chapelle castrale ? La présence d'une **crypte**, dont la datation reste à faire, doit-elle être rapprochée d'un culte des reliques ou d'un aménagement architectural ?

Les sources écrites peuvent apporter un certain nombre d'éléments, malgré la taille réduite du fonds conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme. C'est sans doute d'ailleurs pour cette raison qu'en dehors des études réalisées à la fin du XIX^e siècle par des érudits locaux (Dr Dourif, François-Xavier Plasse ou Emmanuel Teilhard de Chardin), rares sont les travaux récents sur cet édifice.

Si Vertaizon m'était conté

Nous avons donc essayé, à partir des sources écrites, de dresser un historique de cet édifice. Après avoir précisé le contexte et les sources, nous aborderons l'église médiévale et sa vie institutionnelle pour ensuite terminer par les éléments que nous connaissons depuis le XVII^e siècle.

La connaissance de l'église et de son chapitre passe par la fréquentation de certains fonds. Celui du chapitre de Vertaizon en premier qui est assez réduit (**Archives départementales du Puy-de-Dôme**) et se limite à 0,7 mètre linéaire contenant des documents de la fin du XIII^e siècle au XVIII^e siècle.

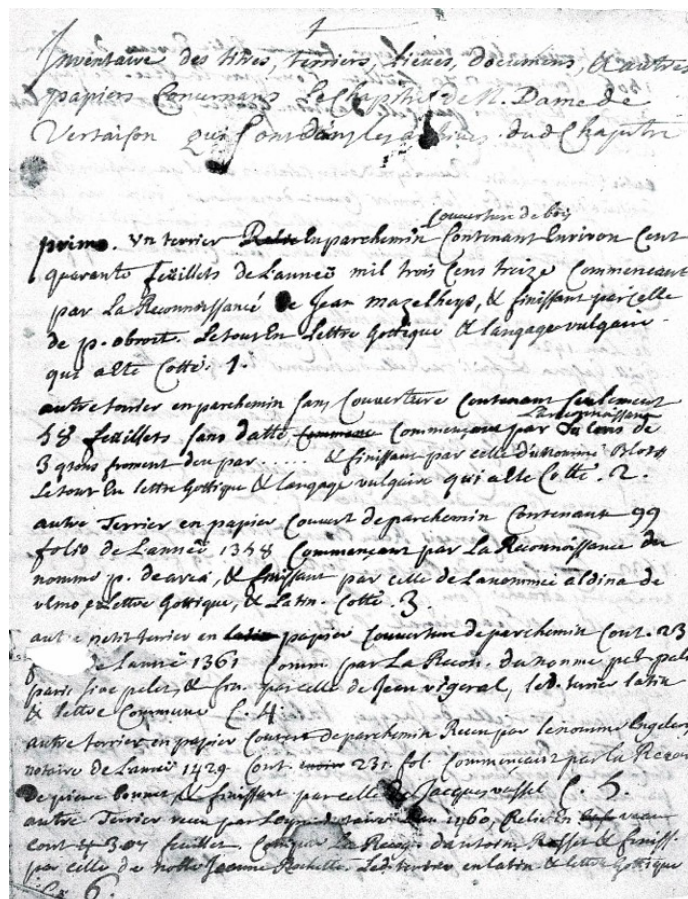


À ce fonds, déposé seulement en 1907, contrairement à la pratique (la création des Archives départementales date de la période révolutionnaire), s'ajoutent d'autres fonds comme celui de l'évêché qui contient plusieurs documents sur les rapports entre Pons de Chapeuil et l'évêque Robert au sujet de la châtelainie en 1196, mais aussi des accords sur les dîmes à la suite d'un accord avec le prieur de Sauxillanges (1411). Sont conservées en particulier une copie moderne des statuts du chapitre de Vertaizon datés de 1249-1250 et les **procès-verbaux de visites** rédigés entre les XV^e et XVIII^e siècles.

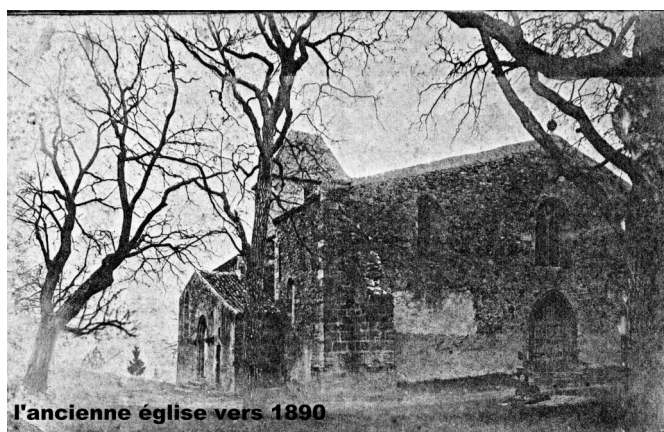


On peut compléter notre connaissance de l'église pour les périodes les plus récentes par les **archives révolutionnaires** (descente des cloches en 1793, inventaire des biens de l'église au moment de la nationalisation des biens du clergé en 1790) mais aussi des visites pastorales du XIX^e siècle, jusqu'à ce que l'église soit désaffectée et interdite au culte en 1892.

Certains **fonds privés** apportent des informations importantes comme l'**inventaire des archives du chapitre** dont il a été possible de consulter seulement les photocopies, cet inventaire datant du XVIII^e siècle.



Toutes ces sources nous instruisent sur les biens du chapitre, sur les affaires auxquelles il a pu être associé mais peu de choses concernent réellement l'église en dehors des procès-verbaux de visites.



l'ancienne église vers 1890

L'église Notre-Dame de Vertaizon est construite sur une plateforme, à l'intérieur des remparts du château qui domine le village au sud. Depuis cette hauteur, elle domine la **Limagne** et au nord la **vallée de l'Allier** et Pont-du-Château. Le site est hautement stratégique. Il permet de contrôler les axes venant de Thiers et de l'est. Dans la géographie religieuse historique, la ville appartient au sein du diocèse de Clermont à l'ancien archiprêtré de Billom.



Les premières mentions du lieu remontent au **XI^e siècle** dans le **cartulaire de Sauxillanges**. Sous l'abbatit de l'abbé de Cluny Odilon de Mercœur, un prêtre Rocardus cède plusieurs biens pour le salut de son âme et de celles de ses parents dont la moitié d'une habitation **in castrum Vertasionem**. Ce texte peut être daté de l'abbatit d'Odilon (994-1048). Il existe donc une place fortifiée (*castrum*). Une famille est qualifiée du nom de Vertaizon à la fin du XI^e siècle.

Au début du **XIII^e siècle**, le conflit qui oppose les comtes d'Auvergne et les évêques a des répercussions sur Vertaizon. Le château est alors tenu par un seigneur du Velay, **Pons de Chapteuil**, troubadour qui fréquente la cour du Dauphin d'Auvergne. En février **1195**, un traité est conclu entre l'évêque **Robert** et les chanoines du chapitre cathédral d'un côté, et Pons associé à son épouse Jarentonne, de l'autre, au sujet du château et de la seigneurie.



Robert d'Auvergne,
évêque de Clermont

Après un différend avec l'évêque, et l'intervention du roi, à une période où Philippe Auguste veut mettre la main sur l'Auvergne, il se reconnaît finalement vassal du prélat et du chapitre cathédral. Pons abandonne en **1211** ses droits sur le château en faveur de Robert.

Ce n'est que plus tard, à une date qu'on ne connaît pas précisément, que l'église est érigée en **chapitre de chanoines** séculiers. Mais qu'est-ce que cela signifie ?

Le terme de **chanoine** vient du latin *canonicus* qui renvoie aux clercs qui vivaient dans l'entourage de l'évêque. Le terme apparaît dans les actes des conciles mérovingiens. Cependant, ce n'est qu'au VIII^e siècle que l'on commence à trouver ce terme pour qualifier une partie des clercs qui entourent l'évêque. Ainsi, par exemple, au milieu du VIII^e siècle environ, l'évêque de Metz, Chrodegang, rédige une règle pour les chanoines du chapitre de sa cathédrale. En 816, dans la mouvance de l'uniformisation des pratiques religieuses à l'intérieur de l'empire carolingien, un concile se tient à Aix-la-Chapelle et produit « l'Institution des chanoines », texte qui encadre la vie de ce clergé composé de canons, des conciles, de textes patristiques et d'une partie réglementaire.

Les chanoines doivent **chanter l'office** à plusieurs reprises dans la journée, comme les moines. Ils perçoivent une **prébende** (revenus), ils sont vêtus de lin, peuvent dormir dans un dortoir ou disposer d'une maison particulière.



Si Vertaizon m'était conté

Ils se réunissent dans une salle capitulaire tous les jours pour prier en mémoire des défunts et pour échanger à propos de l'organisation de la communauté. Ces chanoines ont des fonctions : ils élisent en théorie l'évêque et le conseil, lorsque ce sont des chanoines membres d'un chapitre cathédral. Il peut aussi exister des communautés qui ne desservent pas l'église de l'évêque et que l'on qualifie alors de **collégiale** (le terme se retrouve plutôt à partir des XII^e-XIII^e siècles).

On retrouve un **grand nombre de collégiales** dans le **diocèse médiéval de Clermont** et à proximité de Vertaizon : Notre-Dame du Port à Clermont, Chamalières, Ennezat, Cébazat, Thiers, Brioude, Artonne, Cournon, Lezoux, Billom... cette institution n'est donc pas quelque chose de nouveau.

Que sait-on du chapitre de Vertaizon dans cet ensemble ?

Nous disposons de quelques éléments épars concernant l'église et son chapitre à la fin du premier tiers du **XIII^e siècle**.

Aux Archives départementales du Rhône, nous avons accès au testament de l'**évêque Robert**, daté de juin 1232, qui avait été transféré de Clermont à la tête de la primatie des Gaules à Lyon. À l'intérieur, l'évêque **lègue à l'église de Vertaizon 25 livres tournois *ad edificium ejus*, pour sa construction**. Cela signifie-t-il que l'église est construite ou bien reconstruite ? Il est difficile de le dire pour l'instant, des fouilles permettraient de préciser la situation, même si les éléments de l'architecture conservés plaident en faveur d'une église antérieure à cette époque.



Photo PAH Arthur Haddou

Et qu'en est-il des chanoines ? Nous conservons comme nous l'avons écrit plus haut une copie des **statuts du chapitre** du milieu du XIII^e siècle. Plusieurs auteurs ont mis en lien ce texte, qui règle la vie des chanoines, et notamment quant au déroulement des déplacements vers le chœur par exemple, avec la fondation du chapitre.

Il semble risqué de faire cette association quand on compare au même moment ce qui se passe de l'autre côté des Monts du Forez à Montbrison où le comte Guy IV de Forez crée ex nihilo une église sous le vocable de Sainte-Marie, en 1223, dont on conserva la charte de fondation, et que les statuts sont rédigés seulement une dizaine d'années plus tard.

L'**inventaire du XVIII^e siècle** conservé par un particulier nous donne quelques éléments de réponses, mais sans avoir pour l'instant retrouvé l'acte. Il évoque l'existence de documents conservés dans une boîte de cuir dont un **« accord des chanoines de Chauriat avec les religieux pour aller résider à Vertaizon »**, daté de **1230**, ainsi qu'une lettre de l'évêque Hugues de la Tour accordant des indulgences à ceux qui participeraient à la construction de l'église (1230). Quid de la situation ?

Accord des chanoines de Chauriat avec les Religieux pour aller résider à Vertaizon 1230. C. A.

Nous savons que Chauriat était une dépendance de l'évêque et du chapitre cathédral. Ce lieu disposait au début du XI^e siècle de deux églises l'une sous le vocable de Saint-Julien (vocable attesté en 1095) et l'autre sous celui de Sainte-Marie. L'évêque et le chapitre cathédral confièrent ces deux églises aux moines de Sauxillanges. L'église Saint-Julien exerçait les fonctions paroissiales. En 1201, **Chauriat se trouve dans les dépendances du château de Vertaizon**. On ne sait rien des desservants de l'église Sainte-Marie, mais d'après cette mention, il serait tentant d'y voir une communauté de chanoines dépendant des moines bénédictins de Sauxillanges. Les chanoines de Chauriat auraient alors quitté leur première installation. La proximité de ces différents éléments entre 1230 pour les actes issus de l'inventaire et 1232 pour le testament montre toutefois une certaine vraisemblance.



Quoi qu'il en soit, les **blasons de la famille de la Tour** toujours visibles sur les chapiteaux gothiques conservés, associés au **blason de l'évêché de Clermont** témoignent du lien entre les évêques (Robert est apparenté à ses successeurs Hugues et Guy de la Tour). Créer un chapitre de chanoines est un marqueur fort de la présence épiscopale et de l'appartenance de la ville aux possessions épiscopales.



À partir de la documentation postérieure, nous pouvons dire que le chapitre de Vertaizon était dirigé par un **prévôt** à la tête de **neuf chanoines**. Il a la charge de faire appliquer les statuts. Il est assisté d'un **chantre** qui a la charge du chant. Il a aussi à son service **deux bayles** qui appliquent ses décisions et qui versent les distributions aux chanoines et aux autres clercs qui accompagnent les chanoines (prêtres, clercs, clergeons) et qui n'ont pas voix au chapitre, c'est-à-dire le bas-chœur.

Les chanoines se réunissent régulièrement dans un lieu de réunion (**salle capitulaire**) et ils tiennent deux chapitres généraux chaque année : le lendemain de la fête de la Circoncision (2 janvier) et le lendemain de la nativité de Saint-Jean-Baptiste (24 juin).

On ne dispose pas d'une liste complète des chanoines. On sait par exemple qu'entre 1437 et 1457, **Robert de Vassel** en est prévôt, comme il est aussi chanoine de Clermont. La présence de cette famille dont les origines sont toutes proches de Vertaizon est d'autant plus importante que des vicairies, ou chapellenies dépendant de cette famille sont mentionnées dans l'inventaire du XVIII^e siècle dès le début du XV^e siècle. On retrouve aussi un cul-de-lampe sculpté aux armes de la famille et des peintures de celles-ci sur les murs du chœur.



Le chapitre jouit de plusieurs **droits de justice**, de **fiefs, maisons, dîmes**, etc. Il est **suffisamment riche** pour pouvoir prêter de l'argent aux consuls, communauté et habitants de Pont-du-Château. Comme on l'a vu pour le prévôt, les chanoines de Vertaizon pouvaient cumuler leur canonicat et prébende avec ceux d'autres chapitres plus ou moins éloignés, ce qui pouvait poser problèmes lorsqu'ils devaient s'astreindre à leur résidence. Ils pouvaient cumuler avec des canonicats à Clermont (cathédrale, Notre-Dame-du-Port, Saint-Genès, Saint-Pierre), à Lezoux, Pont-du-Château, Cournon, Billom ou Thiers, voire plus loin. Comme dans toutes les institutions d'Église, il fallait être de naissance légitime pour pouvoir être recruté. Les canonicats étaient à la collation de l'évêque. Les chanoines fondaient des anniversaires en faveur de leur âme et de celle de leurs parents. En 1603, deux demi-prébendes sont fondées dans le chapitre.

Au XVIII^e siècle, le chapitre dispose d'une maîtrise avec un **maître de musique** et quatre enfants de chœur. Le chapitre est dissout en 1790.

L'église collégiale

L'église collégiale, telle qu'elle est partiellement conservée, est composée d'un **chœur à cinq pans**, flanqué de **deux chapelles**. Le chœur dispose d'une travée de chœur qui donne sur une **nef** de cinq travées. Seules les deux dernières arcades sud de la nef sont conservées. Les murs gouttereaux ont été arasés. Seul le chevet a été maintenu.



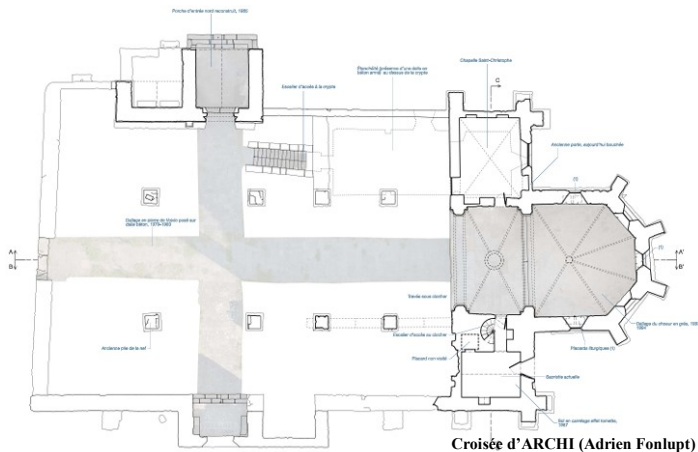
La **peinture représentant saint Christophe** est située dans la chapelle nord, alors que la chapelle sud permet d'accéder au clocher. Le bâtiment a été remanié au XV^e siècle probablement avec le cloisonnement des **chapelles**.



L'entrée de la **crypte** se trouve dans la troisième travée du bas-côté nord et elle s'étend sur toute sa longueur vers l'est.



On peut percevoir **au moins cinq phases de construction**. Une étude détaillée du bâti (archéologie du bâti) associée à une fouille sédimentaire permettrait de préciser cette chronologie. Les historiens ont vu la présence d'un chantier homotopique (reconstruction de l'église à son emplacement, pouvant conserver certaines parties), les murs de la nef et les arcades conservées étant stylistiquement antérieurs aux chapiteaux du chœur. Le **chœur** a pu être **agrandi** à la suite de l'érection de l'église en **collégiale** afin de pouvoir laisser une place plus grande aux chanoines pour chanter les offices et de laisser la nef aux paroissiens, les deux parties étant séparées par un mur de clôture, un **jubé**, comme le laissent penser les procès-verbaux de visite des XVII^e et XVIII^e siècles.



La visite de **1653** donne beaucoup d'informations, contrairement à celles des XV^e et XVI^e siècles qui sont très laconiques. On nous dit que la fête de la dédicace de l'église est le 7 janvier. Le chœur est meublé de **stalles hautes et basses** pour les chanoines. L'autel majeur et l'autel matutinal se trouvent dans le chœur. Plusieurs **chapelles** sont mentionnées. Un autel du rosaire aurait été créé par un père récollet. L'autel de la paroisse est dédié à Sainte-Anne. On dénombre 1600 communicants. Ce nombre descend à 1100 en 1698.

Les vocables sont assez récents : par analogie avec d'autres églises, on peut estimer leur période de dédicace entre les XIV^e-XVI^e siècles pour l'autel de la Trinité et pour celui de Notre-Dame-de-Pitié. L'influence franciscaine est notable avec une chapelle du rosaire, et ceux de saint Antoine (de Padoue ?) et de saint François.

Les **archives** sont conservées dans une pièce voutée avec trois clefs qui permettent d'y accéder.

Plusieurs **reliquaires** sont mentionnés. Mis à part celui de **saint Sidoine Apollinaire**, les reliques semblent plutôt avoir été récemment déposées dans l'église (XVII^e siècle ?). Il s'agit principalement de reliques de saints martyrs et de papes romains. On le précise en 1730 avec les authentiques des reliques des catacombes romaines signés de l'évêque Louis de Balzac. On trouve toutefois des **reliques des saintes Marie** (peut-être du XV^e siècle). Des confréries sont mentionnées dans l'église comme celles du rosaire, du Saint-Sacrement et du Saint-Esprit.

En **1730**, l'évêque donne des indulgences à ceux qui visiteront l'église pour la **fête des Trois-Maries**.

En **1774**, on invite à procéder aux baptêmes et aux mariages dans la **chapelle Notre-Dame-de-Pitié** située dans le bourg, à l'emplacement de l'église actuelle. C'est à partir de ce moment que le transfert des fonctions pastorales commence à se faire vers la chapelle située « au milieu de la ville ».



Au **XIX^e siècle**, tout s'accélère. Après avoir rendu l'église au culte après le concordat de 1801, quelques modifications ont eu lieu. Le **maître-autel** est désormais placé sous le **vocabulaire des Trois-Maries**. L'église a été restaurée en 1808, de manière provisoire. Dans la deuxième moitié du siècle, on constate que les travaux sont nombreux. L'église est de moins en moins utilisée. Le lambris en bois menace ruine. La solidité de la couverture laisse à désirer. Il est question de faire reconstruire l'église « dans le milieu de la ville ». La dernière visite de 1887 annonce la fin du lieu de culte, puisque le 26 juin 1886, un arrêté préfectoral a décidé d'interdire l'église. Elle est **complètement désaffectée en 1892**.

Pour conclure,   la suite des premi res  tudes tant sur les peintures que sur l'architecture, il est possible de pr ciser certains points sur l'histoire de l' glise et de son chapitre. La cr ation du chapitre et la reconstruction de l' glise peuvent  tre dat es des ann es 1230. L'agrandissement du ch eur semble n cessaire afin d'accueillir les chanoines et de maintenir une s paration entre ces derniers et les la cs. Nous ne connaissons pas davantage l'organisation de l'espace eccl sial pour les p riodes les plus hautes. Seules des fouilles s dimentaires et une  tude du b ti permettraient de confirmer certaines hypoth ses, de d terminer l'anciennet  de l' glise et de la crypte. Tout reste donc   red couvrir. L'histoire de l' glise continue...

